

4^{ème} Festival de tournois fermés de la Tour Noire Huriel (<2400 ELO)

Règlement de la compétition

Article 1 : Organisation du Festival :

Le festival est une compétition échiquéenne organisée par le Club de la Tour Noire Huriel et se déroulera le Samedi 20 et le dimanche 21 juin 2026. La compétition est homologuée pour le classement ELO FIDE.

La compétition est limitée aux 30 premiers joueurs, ayant un classement ELO <2400, inscrits, au préalable et validé par l'organisation, avant le 19 juin 2026 (inclus). Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date butoir.

La compétition comprendra jusqu'à 5 tournois (A, B, C, D, et E) de 6 joueurs chacun. Pour tenir compte des effectifs réels qui ne seront connus qu'au dernier moment l'organisateur peut décider de transformer le tournoi E ou les tournois D et E en un tournoi « open » au système suisse.

Le tournoi A sera composé des 6 premiers joueurs au classement FIDE, le tournoi B sera composé des 6 joueurs suivant au classement FIDE et ainsi de suite pour les tournois C, D, et E. La composition définitive de chaque tournoi sera annoncée une fois le pointage terminé.

Article 2 : Lieu du Festival :

Le festival se déroulera à la Maison du Temps Libre au 39, Rue des Remparts 03380 Huriel.

Article 3 : Droits d'inscription au Festival :

Les droits d'inscription à la compétition sont au tarif unique de 5 € et ce peu importe le tournoi dans lequel le joueur se trouve. Les droits d'inscription devront être acquittés, au plus tard, le jour de la compétition, au moment du pointage.

Article 4 : Déroulement du Festival :

Les différents tournois (A, B, C, D, et E) auront tous lieu au même endroit et en même temps. Les rondes de chaque tournoi se dérouleront de manière simultanée.

Les tournois du festival seront appariés informatiquement, grâce au logiciel Sharly chess au système Berger.

Les numéros d'appariements seront attribués par tirage au sort à l'issue du pointage.

Les tournois se dérouleront en 5 rondes, à la cadence d'une seule période de 60 minutes pour chaque joueur avec un incrément de 30 secondes par coup, dès le 1^{er} coup de la partie.

Article 5 : Horaire du Festival :

Le pointage aura lieu le samedi 09 août 2025 à partir de 8h30 jusqu'à 9h30 à la table d'arbitrage.

1^{ère} Ronde : Samedi 20 juin 2026 à 10h00

2^{ème} Ronde : Samedi 20 juin 2026 à 13h30

3^{ème} Ronde : Samedi 20 juin 2026 à 17h00

4^{ème} Ronde : Dimanche 21 juin 2026 à 9h30

5^{ème} Ronde : Dimanche 21 juin 2026 à 13h30

En raison de la cadence Fischer, les horaires des rondes 2-3 et 5 peuvent être modifiées, le cas échéant, le début de la ronde suivante sera de 15 min après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

Remise des prix prévue vers 17h00, le dimanche 21 juin 2026.

Article 6 : Règles de jeu du Festival :

Les règles du jeu applicables sont celles de la FIDE en vigueur depuis son dernier congrès.

Aucun dispositif régissant les propositions de nulle n'est adopté, cependant le résultat de la partie doit être le reflet d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Un seul coup illégal est autorisé et la partie est déclarée perdue pour le joueur exécutant son 2^{ème} coup illégal achevé par l'appui sur la pendule.

Concernant le délai de forfait, si un joueur n'est pas présent au lancement de la ronde par l'arbitre, ce dernier se réserve le droit de déclencher la pendule du joueur absent, afin que son temps de jeu s'écoule jusqu'à ce que le joueur arrive ou que le temps de 30 minutes de retard soit dépassé auquel cas le joueur sera déclaré forfait. Si les deux joueurs sont en retard, seul le joueur avec les blancs verra son temps s'écouler mais le délai de forfait (30 minutes) reste applicable aux deux joueurs.

Si un joueur forfait ne prévient pas l'arbitre de son absence, il sera considéré comme ayant abandonné la compétition. Il sera donc forfait pour le reste de la compétition, sauf sur justification recevable avant la prochaine ronde.

Le lieu de la compétition est constituée de la zone de jeu (pièces où se trouvent les échiquiers), la buvette, les toilettes, ainsi que l'espace fumeur extérieur ; (rappel : Il est strictement interdit de fumer et/ou de vapoter à l'intérieur des locaux).

Tous les joueurs doivent rester sur le lieu de la compétition tant que leur partie n'est pas terminée sauf en cas d'urgence.

Un joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Tout appareil électronique (Smartphone, téléphone, appareil électronique d'analyse, montre connectée, ...) doit être éteint et rangé lors du déroulement de la compétition. Si un tel appareil émet un son ou est visible par l'arbitre lors d'une partie, son possesseur se verra sanctionné en accord avec les règles de la FIDE. Ces appareils sont interdits dans la salle de jeu.

Si un joueur nécessite une exception à cette règle pour des raisons professionnelles, médicales, ..., il devra en faire la demande auprès de l'arbitre avant le début de la compétition qui accordera ou non ce droit.

Aucune analyse de partie ou discussions portant sur la partie d'un joueur n'est autorisée sur le lieu de la compétition tant que cette partie n'est pas terminée. L'analyse des parties terminées ne peut avoir lieu que dans la salle d'analyse.

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être en respect de la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle de jeu.

Article 7 : Le Classement Final du Festival :

Le classement de chaque tournoi se fera aux nombres de parties. En cas d'égalité s'appliqueront les départages suivants : la confrontation directe, puis par le nombre de victoire, puis par le « Sonneborn-Berger (Sb) », puis par le « Koya (Ko) » (Ensemble de départage préconisé par la FIDE). Pour un éventuel tournoi open remplaçant les tournois D et/ou D et E, les départages suivants seront utilisé : dans l'ordre : le buchholz tronqué 1 (tr) puis : la confrontation directe puis le buchholz puis par le « Sonneborn-Berger (Sb) » et enfin par le nombre de victoire.

Article 8 : La liste des prix du Festival :

Aucun prix en numéraire ne sera versé. Seront récompensés par des coupes et des médailles, le vainqueur, le premier jeune et la première féminine de chaque tournoi.

Article 9 : Droit à l'image sur le Festival :

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur les sites internet des clubs. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

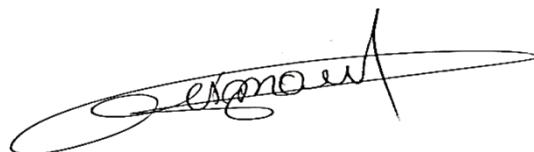
Article 10 : Les arbitres du Festival :

Les arbitres sont :

- Marc GUINEFOLLEAU, AFO1, Arbitre principal du festival
- Arnaud BONNICHON, AFO1, Arbitre adjoint du festival.

Article 11 : Règlement du Festival :

Tous les joueurs s'acquittant de leur droit d'inscription s'engage à respecter le présent règlement.



L'arbitre
Arnaud BONNICHON

L'organisateur
Jean-Claude GRIMAUD